

Le contexte de l'innovation

Le Conseil Général de La Réunion, en tant que chef de file de l'action sociale a confié depuis 2012 au Groupement d'Intérêt public Service Aide à la Personne, l'expérimentation d'un service de répit à destination des aidants. La création de ce service résulte du constat unanime des acteurs d'inscrire dans la politique globale d'aide aux personnes âgées en perte d'autonomie et/ou en situation de handicap, une politique de soutien en faveur des Aidants Familiaux. Ce dispositif institutionnel s'adresse à l'ensemble des Aidants du Département recensés à plus de 46 000 à l'île de la REUNION.

L'idée innovante

Le dispositif est novateur, génératif et évolutif ; développé autour de solutions de répit personnalisées présentées dans des paniers de service. Ces paniers offrent une palette de services en réponse aux problématiques récurrentes (épuisement, isolement, stress) des aidants. Un dispositif qui s'inscrit dans la sphère économique, publique, associative et privée.

L'objectif recherché

Avoir une meilleure connaissance sociale des Aidants sur le Département.
Revaloriser le rôle de l'aidant.

La démarche mise en œuvre

Une communication stratégique auprès des Acteurs du Territoire en charge des publics ciblés en combinaison avec un outil de communication de proximité : un n° vert gratuit et accessible 5 jours/7 dédié aux aidants.

Une équipe pluridisciplinaire pour l'accueil, l'orientation, la coordination.

Une méthodologie d'intervention menée autour d'une approche individuelle : visite à domicile pour une évaluation globale de la situation par des infirmières DE ; et d'une approche collective : mise en place d'actions collectives sur les territoires (groupe de parole, d'échanges, séances d'information) animées par des professionnels sociaux et médicosociaux.

Un large partenariat par le conventionnement avec 10 structures d'aides à domicile et 2 opérateurs de structures d'hébergement, élargi sur le plan local et national : Caisse de Retraite Complémentaire (Groupe CRC) ; Fondation Père Favron ; les équipes médico-sociales du Conseil Général ; l'ensemble des CCAS ; des associations telles que Réunion France Alzheimer, Autisme Réunion, Réunion France Parkinson... ; la CNSA ; l'Association Française des aidants.

Le contenu de la réalisation

Des solutions de Répit & Repos proposées aux aidants familiaux afin de les soutenir ponctuellement. Ces solutions s'organisent de la façon suivante :

Une bourse d'heures

C'est un service de remplacement à domicile effectué par un professionnel. La prestation se fait sur des demi-journées de 4 heures, ne pouvant excéder 64 h par an.

Le « séjour grand'r »

Une offre de répit permettant aux aidants de bénéficier d'un séjour au sein d'une structure d'accueil, en formule pension complète d'une durée de 2 nuits/3 jours. Deux types de séjours sont proposés :

offre de séjour « Détente/ Loisirs » orientée vers un tourisme bleu.

offre de séjour « Détente/Relaxation » orientée vers un tourisme vert.

Les bénéficiaires : le couple aidant/aidé et un accompagnateur.

La « KAZ GRAND'R »

La « KAZ GRAND'R » est une maison d'accueil, qui a vocation à devenir La Maison Départementale des aidants. C'est un lieu de rencontre et d'échanges qui vient compléter, élargir et consolider les solutions innovantes du dispositif Répît & Repos. Cette maison d'accueil se dote du label national « Café des Aidants ». Cet outil est opérationnalisé dans une logique de territorialisation avec la création de deux cafés intitulés « café des Aidants du Grand SUD et du Grand Nord ». La « KAZ GRAND'R » fonctionne en trois sessions d'accueil : journée et séjour :

1 Session « journée » (mardi au vendredi)

2 Sessions « séjour » (1 formule semaine et 1 formule week-end)

Cet accueil est structuré au sein d'une programmation spécifique pour le couple AIDANT/AIDE.

Objectif spécifique : Prévenir et maintenir le bien être des aidants familiaux, les mobiliser sur la nécessité de « prendre du temps pour soi pour mieux prendre soin de l'autre ».

Contenu de la programmation : Des ateliers formatifs et informatifs développés autour de différents axes :

Sensibilisation prévention des aidants dans leur rôle au quotidien

Initiation aux techniques de Développement Personnel

Activités innovantes spécifiques couple AIDANT/AIDE

Espace Ecoute Aidant

Les moyens humains et financiers

- Moyens humains : 1 Chef de projet / 1 chargé de missions / 2 Assistantes administratives / 2 Infirmières évaluatrices

Soutien des partenaires dans l'animation et la diversification des ateliers via psychologues et experts....

- Moyens financiers : Budget annuel de fonctionnement du dispositif Répît & Repos : 850 000 € (2013)

Le bilan de la réalisation

2012-2013 :

+ 3000 personnes touchées par le dispositif Répît et Repos (couple aidant/aidé)

+ de 40 000 heures consommées

+ 500 séjours Grand'R opérationnalisés

+ 930 000 € de budget réalisé (Budget des prestations réalisées sur 2012 et 2013)

+150 000€ pour le fonctionnement de la « KAZ GRAND'R »

96% des aidants sont satisfaits voire très satisfaits des prestations, 12% des aidants

souhaiteraient plus d'animations et une prise en charge de l'aidé sur les sites d'accueil.